

ÉTAT DE SANTÉ

INCAPACITÉS

Population selon la nature de
l'incapacité (2010-2011)

Mise à jour Juin 2014

DÉFINITION

Proportion : Proportion de la population de 15 ans ou plus vivant en ménage privé ou collectif non institutionnel, ayant déclaré des difficultés à réaliser certaines activités quotidiennes en raison d'un état ou d'un problème de santé de longue durée (6 mois ou plus), selon la nature de l'incapacité, soit :

- liée à l'audition : difficulté à entendre ce qui se dit dans une conversation avec une autre personne, dans une conversation avec au moins trois autres personnes ou dans une conversation téléphonique;
- liée à la vision : difficulté à voir les caractères ordinaires d'un journal ou à voir clairement le visage d'une personne à une distance de 4 mètres (12 pieds);
- liée à la parole : difficulté à parler et ou à se faire comprendre;
- liée à la mobilité : difficulté à marcher un demi-kilomètre ou à monter et à descendre un escalier d'environ 12 marches, à se déplacer d'une pièce à l'autre, à transporter un objet de 5 kg (10 lb) sur une distance de 10 mètres (30 pieds) ou à se tenir debout pendant plus de 20 minutes;
- liée à l'agilité : difficulté à se pencher, à s'habiller ou à se déshabiller, à se mettre au lit ou à en sortir, à se couper les ongles d'orteils, à utiliser ses doigts pour saisir ou manier des objets, à tendre les bras dans n'importe quelle direction (au-dessus de sa tête par exemple) ou à couper sa nourriture;
- liée à l'apprentissage : troubles d'apprentissage ou de perception ou difficultés d'attention ou hyperactivité diagnostiqués;
- liée à la mémoire : difficultés de mémoire ou périodes de confusion tous les jours ou presque;
- liée à la déficience intellectuelle : déficience intellectuelle ou trouble envahissant du développement diagnostiqués;

ÉTAT DE SANTÉ

INCAPACITÉS

Population selon la nature de
l'incapacité (2010-2011)

Mise à jour Juin 2014

DÉFINITION (SUITE)

- psychologique : limitations sur le plan de la quantité ou du genre d'activités qu'on peut effectuer en raison d'un état émotif, psychologique ou psychiatrique, comme des phobies, la dépression, la schizophrénie ou des problèmes de jeu, de consommation d'alcool ou de drogue;
- indéterminé : limitation dans la quantité ou le genre d'activités qu'une personne peut faire en raison d'un état ou d'un problème de santé physique d'une durée de 6 mois ou plus, sans autre type d'incapacité susmentionné;

Par rapport à la population totale de 15 ans ou plus vivant en ménage privé ou collectif non institutionnel.

Nombre estimé : Les estimations sont arrondies à la centaine la plus proche.

SOURCE

Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV), 2010-2011.

NOTE

Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec en excluant la région. Néanmoins, les données québécoises présentées dans le tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec.

Population selon la nature de l'incapacité (2010-2011)

Population de 15 ans et plus

Territoires	Population de 15 ans et plus						
		Audition	Vision	Parole	Mobilité	Agilité	Apprentis- sage
Région Abitibi-Témiscamingue	N ^e	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	%	10 ♦	6	2 *	15 ♦	17	6
Québec	N ^e	489 000	304 400	100 000	874 800	1 012 600	318 700
	%	7	5	2	13	15	5

N^e Nombre estimé

n.d. Donnée non disponible

♦ Situation plus défavorable que celle du reste du Québec (différence statistique significative)

* Attention, estimation de qualité moyenne

3

Population selon la nature de l'incapacité (2010-2011) (suite)

Population de 15 ans et plus

Territoires	Population de 15 ans et plus				
		Mémoire	Déficience intellectuelle	Psychologique	Indéterminé
Région Abitibi-Témiscamingue	N ^e	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	%	6	1 **	4	3
Québec	N ^e	349 600	66 000	278 000	237 500
	%	5	1	4	4

N^e Nombre estimé

n.d. Donnée non disponible

** Estimation peu fiable, présentée à titre indicatif seulement

FAITS SAILLANTS

Dans la région, les trois principales incapacités sont par ordre décroissant d'importance celles liées à l'agilité, à la mobilité et à l'audition. En effet, environ une personne sur six (17 %) souffre d'incapacités liées à l'agilité et plus d'une sur sept (15 %) liées à la mobilité. Une personne sur dix (10 %) présente des incapacités liées à l'audition. En ce qui concerne l'agilité, il s'agit d'un résultat comparable à celui du reste du Québec. Toutefois, en ce qui a trait à la mobilité et l'audition, les proportions régionales s'avèrent significativement supérieures à celles du reste de la province (respectivement 13 % et 7 %). En ce qui a trait aux autres types d'incapacité (vision, parole, apprentissage, mémoire, psychologique ou déficience intellectuelle), la proportion de la population atteinte varie entre 1 % et 6 %.